ATTHE CORNER



Hoteliers, faites des affaires, pas la guerre

La location de logements courte durée entre particuliers est un mode d'hébergement en croissance. Déloyale par certains aspects, cette pratique doit être encadrée par des règles équitables pour tous les acteurs. Cependant, elle ne va pas disparaître. L'adaptation est donc nécessaire.

Grâce à leur expérience dans l'accueil des touristes et à leurs infrastructures, les hôteliers sont en position de force

pour capter une partie de la valeur liée à la location entre particuliers.

At The Corner est une plateforme en ligne permettant aux hôteliers de proposer des services complémentaires à l'hébergements aux utilisateurs de sites de location entre particuliers : gestion des clés, stockage de bagages, prise de petits-déjeuners, vente de tickets pour les sites touristiques, accès à la piscine de l'établissement...

Chiffres et législation concernant la location entre particuliers

Le nombre de sites internet facilitant la location d'hébergements entre particuliers a explosé ces dernières années : Sejourning, MorningCroissant, Bedycasa, HouseTrip... et bien sûr **AirBnB**, le plus connu.

Après 6 ans d'existence, AirBnB regroupe **environ de 1 000 000 hébergements** à travers plus de 190 pays. Chaque jour, dans le monde, **50 000 locations** sont réalisées via ce site. Les principales raisons qui motivent les personnes à adopter cette tendance sont : le prix, l'accès à une cuisine et la possibilité de trouver des hébergements adaptés aux familles

Au vue de l'importance de l'offre et de la demande, la location d'hébergements entre particuliers doit être considérée comme une **concurrence** par rapport au secteur de l'hôtellerie. Elle se doit donc d'**être encadrée** et de plus en plus de villes vont dans ce sens : Madrid, Berlin, New York, San Francisco...

| Hébergements | |
|--------------|-----------|
| Monde | 1 000 000 |
| France | 100 000 |
| Paris | 30 000 |

| Locations par jour | |
|--------------------|--------|
| Monde | 50 000 |
| France | 5 000 |
| Paris | 1 500 |

En France, un amendement a été voté en novembre 2014 afin que la **taxe de séjour** puisse être collectée par les sites internet façon AirBnB, puis reversée aux communes. Cela s'ajoute aux réglementations précédentes, dont celle concernant la transformation de logements en **meublés de tourisme**.

Le saviez-vous?

Un meublé de tourisme est un logement loué pour des courtes durées (inférieures à 9 mois). A Paris, si le logement ne constitue pas une résidence principale, c'est-à-dire que le bailleur l'occupe pendant moins de 8 mois à l'année, une demande doit être faite à la mairie pour le transformer en meublé de tourisme. De plus, un local commercial de taille au moins équivalente doit être transformé en logement, par le propriétaire du meublé de tourisme.

Les besoins des voyageurs comblés par de nouvelles entreprises

Outre l'hébergement, les voyageurs ont d'autres besoins : prise de petitsdéjeuners, achat de tickets pour les sites touristiques, accès à une piscine, conseils touristiques... De **nouveaux besoins**, dont la gestion des clés, sont même apparus à cause de la tendance de location d'hébergements entre particuliers. Des sociétés se développent afin d'y répondre.

BnBSitter est une start-up mettant en contact des utilisateurs de sites de location entre particuliers et des autoentrepreneurs afin que ces derniers réalisent des services de gestion de clés et de ménage. Elle a été créée en 2013 et est installée à Paris.





KeyCafe est une start-up canadienne qui propose un service de gestion des clés par les cafés/bars/restaurants via une boîte à clés connectée installée dans les établissements partenaires. Cette société compte déjà plus de 30 établissements partenaires à New-York et plus de 20 à San Francisco.

Les sociétés décrites brièvement ici ne représentent qu'une partie des entreprises visant à répondre aux besoins de cette catégorie de voyageurs. De plus, bien que jeunes, ces nouveaux acteurs se développent rapidement.

Hôteliers, afin de capter une part de ce nouveau marché, il faut s'y adapter. At The Corner est là pour vous y aider.

La démarche At The Corner

At The Corner est une start-up française qui souhaite donner la possibilité aux hôteliers d'augmenter leurs revenus en répondant aux besoins des utilisateurs de sites de locations entre particuliers. Nous recherchons actuellement des établissements (hôtels, auberges de jeunesse...) afin d'échanger et d'améliorer la proposition de la société.

Nous désirons également mettre en place des partenariats d'intérêt et d'expérimentation, en privilégiant dans un premier temps la gestion des clés. Afin de ne pas changer les habitudes de travail des professionnels de l'hôtellerie tout en leur permettant d'être rémunérés, les étapes du service de gestion des clés sont les suivantes :

- 1. Via le site internet At The Corner, le propriétaire du logement enregistre une demande de gestion des clés par un établissement partenaire, situé dans son quartier.
- 2. At The Corner recueille les informations essentielles sur le propriétaire et sur le voyageur (noms, prénoms, adresses emails...) et les transmet à l'établissement sélectionné.
- 3. Quand le **propriétaire** le souhaite, il **dépose les clés à l'établissement**.
- Au début du séjour, le voyageur se rend à l'établissement, et après avoir montré son passeport, les clés lui sont confiées.
- 5. A la fin du séjour, le voyageur retourne à l'établissement pour y déposer les clés.
- Quand le propriétaire le souhaite, il passe à l'établissement récupérer les clés.



www.atthecorner.fr

Pierre-Julien Crovisier 06 89 52 88 73

contact@atthecorner.fr